



PRÉFET DU NORD

Bureau des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement

Commune de VERLINGHEM

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

La société EURO INFORMATION - siège social : 34 rue du Wacken 67905 STRASBOURG CEDEX 9 - a déposé un dossier en vue d'obtenir l'autorisation concernant l'extension de son centre informatique, à VERLINGHEM 36 rue de Messines, comprenant l'activité principale suivante soumise à autorisation au titre des rubriques de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement :

2910.A-1 : Combustion, à l'exclusion des installations visées par les rubriques 2770, 2771 et 2971

Cette enquête publique s'inscrit dans la continuité de l'étude d'impact du 16 juin 2017 et de l'avis de l'autorité environnementale émis le 24 août 2017.

L'enquête publique se déroulera **du 16 octobre 2017 au 16 novembre 2017 inclus** dans la commune de VERLINGHEM, commune d'installation de l'enquête, et de WAMBRECHIES, MARQUETTE-LEZ-LILLE, SAINT-ANDRE-LEZ-LILLE, LOMME, LOMPRET, LAMBERSART, PERENCHIES, FRELINGHIEN et QUESNOY-SUR-DEULE, communes de rayon.

Monsieur Alain DEHAIS, commissaire-enquêteur, se tiendra à la disposition du public en mairies de :

VERLINGHEM	Lundi 16 octobre 2017	de 9 heures à 12 heures
	jeudi 16 novembre 2017	de 14 heures à 17 heures
LOMME	Samedi 28 octobre 2017	De 9 heures à 12 heures
WAMBRECHIES	Mardi 7 novembre 2017	De 14 heures à 17 heures

Le dossier d'enquête publique papier sera disponible aux heures d'ouverture en mairies de VERLINGHEM, LOMME et WAMBRECHIES, et à la préfecture du Nord pendant toute la durée de l'enquête. Une version numérique du dossier sera disponible sur le site internet des services de l'État dans le Nord (www.nord.gouv.fr - consultations et enquêtes publiques - installations classées pour la protection de l'environnement – Autres ICPE : agricoles, industrielles, etc – Autorisations).

Un poste informatique sera également à la disposition du public afin de consulter le dossier dématérialisé d'enquête aux heures d'ouverture de la préfecture du Nord – 12 rue Jean Sans Peur – LILLE.

Les observations et les propositions écrites et orales seront consignées dans le registre ouvert à cet effet en mairies de VERLINGHEM, LOMME et WAMBRECHIES ou pourront être exprimées par internet à l'adresse suivante : pref-installations-classees@nord.gouv.fr.

A l'issue de cette phase d'enquête, le préfet de département prendra une décision d'autorisation ou de refus d'exploitation.